

Politique AML

1. Introduction

La politique de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) de Global CIM vise à prévenir et détecter les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

2. Exigences AML

Dans le cadre de notre politique AML, nous appliquons les mesures suivantes :

- Identification et vérification des clients (KYC).
- Surveillance continue des transactions.
- Signalement des activités suspectes aux autorités compétentes.

3. Identification et Vérification des Clients

Nous exigeons de nos clients qu'ils fournissent des documents d'identification valides et des informations personnelles afin de vérifier leur identité. Ces documents peuvent inclure :

- Pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire).
- Justificatif de domicile récent.
- Documents d'entreprise pour les clients institutionnels.

4. Surveillance Continue

Nous surveillons en permanence les transactions de nos clients pour détecter toute activité suspecte. Les transactions inhabituelles ou suspectes sont examinées plus en

détail et peuvent être signalées aux autorités compétentes.

5. Signalement des Activités Suspectes

Nous avons l'obligation légale de signaler toute activité suspecte de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme aux autorités compétentes. Nous coopérons pleinement avec les autorités dans le cadre de leurs enquêtes.

6. Formation et Sensibilisation

Nous offrons une formation continue à notre personnel pour les sensibiliser aux risques de blanchiment d'argent et les informer des procédures AML en place. Cela garantit que nos employés sont capables de détecter et de signaler les activités suspectes.

7. Contact

Pour toute question concernant notre politique AML, veuillez nous contacter à support@globalcim.com ou par téléphone au [+33 1 62 20 11 81](tel:+33162201181).